

DECLARATION ET GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES MEDICAMENTEUX EN EHPAD



❖ PROGRAMME :

- Introduction à la démarche de gestion de risques
- Retour d'expérience d'un EHPAD : gestion interne des événements indésirables liés au circuit du médicament
- Déclaration d'un événement indésirable grave médicamenteux : quoi et comment déclarer
- Gestion d'un événement indésirable grave médicamenteux : analyse et plan d'actions

❖ PUBLIC :

Professionnels des EHPAD d'Ile-de-France : directeurs(trices), médecins coordonnateurs, infirmier(e)s, IDEC, responsables qualité/gestion de risques...

❖ **DUREE** : 14h-17h

❖ **LIEU** : Paris

❖ INSCRIPTIONS 2019 :

- Session 1 : mardi 16 avril 2019 : cliquez [ICI](#)
- Session 2 : mardi 8 octobre 2019 : cliquez [ICI](#)

❖ **NOMBRE DE PLACES** : 40 participants maximum par session

❖ **FRAIS DE PARTICIPATION** : gratuit

Dans le cadre du Plan
d'actions d'amélioration de la
prise en charge
médicamenteuse en EHPAD

L'ARS Ile-de-France
organise une formation

animée par
La STARAQS

Structure Régionale d'Appui à la
qualité et à la sécurité des prises
en charge en Ile-de-France

avec la participation de
l'EHPAD Léopold Bellan

situé à Bois-Colombes

